## Comment puis-je signer?



## Remplir correctement Seules les personnes ayant le droit de vote dans la même commune peuvent signer sur la même feuille. N'utiliser qu'une seule feuille par commune (numéro postal)! Toutes les données relatives au nom, au prénom, à la date de naissance, au domicile et à la signature

Seules les personnes ayant le droit de vote peuvent signer. La signature doit être manuscrite.

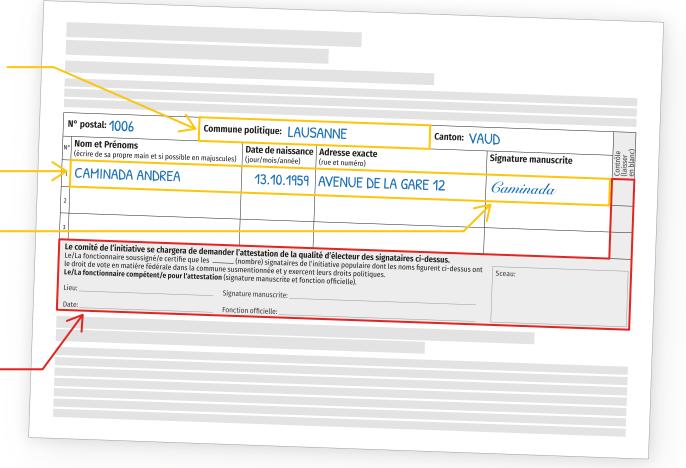
doivent être entièrement et correctement remplies.

## Veuillez noter

Les champs avec un fond gris sont remplis par un fonctionnaire de la commune. Veuillez laisser ces champs vides.

Les feuilles remplies doivent être renvoyées uniquement par courrier postal. On ne peut pas les transmettre par fax ou les scanner dans un courriel.

Pour que les signatures soient valables, la feuille de signatures ne doit pas être coupée en deux. Elle doit rester entière.







## Initiative pour la protection des aliments

Pour la protection de l'humain, de l'animal et de l'environnement! Informations complémentaires, feuilles de signatures et astuces pour les collecter sur www.protection-des-aliments.ch

